



## Païement indu par virement international

-----  
Par Rem1420

Bonjour,

À la fin du mois de mai 2024, j'ai accidentellement effectué deux virements bancaires depuis un compte Société Générale en France vers le compte d'un particulier aux Pays-Bas, pour un total de 4 000 € (1 000 € et 3 000 €).

Le destinataire, dont je ne possède que le numéro de compte, figurait dans mes favoris après un achat en ligne. Mon intention était de transférer cette somme sur un compte que je possède aux Pays-Bas, utilisé pour des investissements en bourse.

Après 2 à 3 jours, ne voyant pas les fonds crédités sur mon compte néerlandais, j'ai contacté ma banque aux Pays-Bas pour vérifier si le virement avait bien été reçu. Après plusieurs vérifications, ils m'ont confirmé n'avoir reçu aucun fonds.

C'est alors que j'ai revu mes transactions et réalisé que j'avais transféré l'argent sur le mauvais compte. J'ai immédiatement informé ma banque française, qui a initié une procédure de demande de restitution auprès de la banque néerlandaise.

Plusieurs semaines plus tard, la banque néerlandaise a répondu qu'un retour des fonds était impossible en raison d'un solde insuffisant sur le compte du destinataire.

Je me sens désespéré car je ne sais pas vers qui me tourner dans cette situation complexe, impliquant une banque française, une banque néerlandaise, alors que je réside en Belgique.

Pourriez-vous m'aider svp ?